

LES JEUNES PARLENT DU SESAME !

HANI L.
(21 ans)

Nîmes (QPV Némausus-Jonquilles
Haute Magaille - Oliviers)

« L'UFOLEP m'a apporté toutes les connaissances, enfin presque toutes les connaissances que j'avais besoin dans le milieu professionnel et sur le milieu sportif, et m'a fait la route pour continuer les études que je viens de finir : le BPJEPS APT, donc tout un chemin de sport, de connaissances sportives, et je me suis nourri à ça ».

Arrivé d'Espagne en 2015, Hani rejoint le dispositif SESAME en 2017 à la fin d'un accompagnement de l'Ecole de la 2^{ème} chance. Dans le cadre du « parcours coordonné » de l'UFOLEP 30, il obtient deux certificats de qualification professionnelle dans le domaine des activités de loisirs sportifs en 2017 qui lui permettent de valider une partie du BPJEPS activités physiques pour tous (APT). Diplômé en 2019, il suit, toujours dans le cadre du dispositif SESAME, le bloc de compétences proposé par sa structure accompagnatrice pour l'aider à la création de son statut d'auto-entrepreneur et l'accompagner dans le démarrage de son activité.

GAUTHIER D.
(23 ans)

Prayols (09), commune en zone de montagne bénéficiant des effets du classement en Zone de revitalisation rurale

Accompagné par PAASPORT 09 tout au long de son parcours de professionnalisation, ce jeune, passionné par l'escrime, est entré dans le dispositif SESAME en 2017, par le biais d'un Service civique sur son club. Il a ensuite pu bénéficier des différents dispositifs d'accompagnement existants pour

construire une vraie trajectoire qualifiante débouchant sur un emploi dans son domaine de prédilection.

« Après avoir passé un diplôme fédéral, j'ai poursuivi ma formation jusqu'à l'obtention du BPJEPS escrime en 2018 en réalisant l'alternance au sein de mon club, le cercle d'escrime de Foix. L'accompagnement SESAME m'a alors aidé à financer une partie des billets de train pour la formation qui se déroulait à Lyon.

Après la réussite de ce diplôme, j'ai signé avec mon club, en septembre 2018, un contrat PEC¹ qui se termine en août 2019. Ayant réussi les tests d'entrée au DEJEPS escrime, le 27 mai, je rentrerai donc en formation en septembre pour une année pendant laquelle je continuerai à encadrer au sein du club de Foix.

L'objectif est de poursuivre le développement de l'activité pour parvenir à créer un emploi viable.

PAASPORT 09 m'a suivi tout au long de mon parcours et m'accompagne particulièrement pour les demandes auprès des institutions ».

TRISTAN L.
(18 ans - Toulouse)

Sorti du lycée suite à un burnout et reconnu travailleur en situation de handicap, l'accompagnement Sésame par l'Ufcv lui a permis d'avancer à son rythme dans son projet.

« Après mon passage dans le dispositif Projet Pro durant lequel j'ai pu valider un projet professionnel autour de l'animation, le dispositif SESAME m'a permis de bénéficier d'un suivi individualisé pour ma recherche d'emploi (adapter mon CV, rédiger des lettres de motivation ciblées, préparer des entretiens).

Un emploi trouvé, ce suivi m'a aidé à verbaliser les difficultés que je rencontrais dans le milieu professionnel. J'ai ainsi pu être accompagné dans le maintien de l'emploi et grâce à l'intervention de ma référente, mon employeur a pu adapter le poste à ma situation. Le bilan de ce dispositif est très positif pour moi car cela m'a permis de continuer à bénéficier d'un suivi lors de mon entrée dans la vie active ».

YUTA H.
(18 ans - Montpellier)

Sorti du parcours scolaire en 3^{ème}, il a suivi une mission de Service Civique de 9 mois aux Petits Débrouillards. L'accompagnement Sésame par l'Ufcv lui a permis de consolider son orientation.

« J'ai découvert le dispositif SESAME grâce à ma cousine qui a lu un article sur Internet. Je me suis renseigné et l'Ufcv m'a été proposé comme organisme le plus proche de chez moi. J'ai pu me faire financer la formation Bafa base qui m'a aidé à développer mes connaissances dans l'animation. Les animateurs, de bons formateurs, nous informent sur les bases et les domaines techniques de l'animation. On bénéficie également d'un accompagnement plus approfondi sur la suite du Bafa ainsi que sur notre projet professionnel. »

TU VEUX TE FAIRE ACCOMPAGNER PAR L'UFCV ?



Par téléphone au **04 67 87 80 39**
ou par mail sur
languedoc.roussillon@ufcv.fr



sésame PARCOURS EMPLOI SPORT ANIMATION



Février 2021

Plaquette réalisée par Brigitte Boisier - DRJSCS Occitanie - Février 2020 - Crédit photos : Foixila - Impression : Stylograf - Montpellier Tél. 04 67 60 91 60 - Ne pas jeter sur la voie publique

SESAME

Sésame vers l'emploi pour le sport
et l'animation dans les métiers de l'encadrement

Dispositif d'accompagnement à l'attention des jeunes de 16 à 25 ans en difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle et prioritairement issus des QPV et ZRR

Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Occitanie



Initié en 2015 dans le cadre des mesures issues du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC), et poursuivi dans le cadre du plan « Citoyens du sport » intégré aux mesures Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le dispositif SESAME a pour objectif d'accompagner des jeunes vers une qualification professionnelle visant un emploi dans le sport et l'animation.

LES CHIFFRES EN OCCITANIE



+ de 1 000 jeunes
de la région Occitanie ont bénéficié d'un parcours SESAME depuis son lancement en août 2015

61%
d'hommes

39%
de femmes

50%
de jeunes issus de QPV

48%
de ZRR

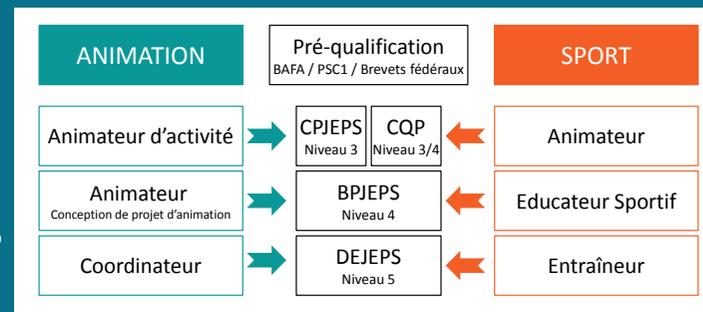
2%
sur critères sociaux

59%
des jeunes suivent une formation qualifiante dans l'animation ou le sport

63%
sortent diplômés de leur parcours de formation

SESAME

POUR QUELLE FORMATION ?
POUR QUEL TYPE de MÉTIERS ?



SESAME : POUR QUI ?

PUBLIC ÉLIGIBLE

Des critères d'âge impératifs

16-25 ans révolus avec dérogation jusqu'à 30 ans pour les personnes reconnues en situation de handicap

ET

Des critères géographiques : résidant au sein d'un quartier politique de la ville (QPV), d'une zone de revitalisation rurale (ZRR) ou d'une commune des PETR ou EPCI engagés dans un contrat de ruralité
OU

Des critères sociaux :

- Jeune sans soutien familial
- Bénéficiaire de la garantie jeunes
- Résidant en foyer de jeunes travailleurs
- En cours ou fin d'accompagnement école de la 2^{ème} chance ou centre Épide
- Jeune mineur bénéficiant d'un suivi PJJ (protection judiciaire de la jeunesse)
- Bénéficiaire de l'aide sociale à l'enfance ou d'un contrat jeune majeur
- Réfugiés

Il s'agit de jeunes qui sont en mesure :

- D'envisager un projet professionnel dans le secteur de l'animation et du sport
- D'exprimer une motivation pour l'encadrement des activités physiques et sportives ou des activités socioculturelles
- De justifier d'une première expérience dans l'un de ces secteurs
- De pratiquer une ou plusieurs activités sportives si le projet concerne l'encadrement sportif
- De répondre aux obligations d'honorabilité prévues pour l'encadrement des activités sportives et culturelles

QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

Une aide à hauteur de plus ou moins 2 000 € par jeune peut intervenir en complément d'autres financements de droit commun : garantie jeune, parcours emploi compétences (PEC), missions Service Civique....

Le dispositif s'appuie sur de nombreux opérateurs départementaux et régionaux (ligues et comités régionaux sportifs, mouvement d'éducation populaire, CREPS, CFA) pour accompagner le jeune dans un parcours personnalisé qui peut intégrer différentes étapes :

- La pré-qualification aux métiers de l'animation et du sport
- La formation professionnelle
- L'insertion professionnelle

